

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/12/09/2019042845/justel>

Dossier numéro : 2019-12-09/07

Titre

9 DECEMBRE 2019. - Arrêté ministériel portant modification de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2007 portant exécution d'un nombre de dispositions de l'arrêté du Gouvernement flamand du 12 octobre 2007 réglementant le régime de location sociale et portant exécution du titre VII du Code flamand du logement et de l'arrêté ministériel du 30 juillet 2018 portant les règles pour la détermination, les modalités de tenue à jour, le contenu et l'actualisation du registre d'inscription pour des candidats locataires. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 17-12-2019 page : 114124

Entrée en vigueur : 01-01-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)